

COMMUNE DE PLUGUFFAN

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Travaux de marquage horizontal
Sur rues et voies communales
Programme 2014**

1 – MAITRE DE L'OUVRAGE

Commune de PLUGUFFAN
rue de Quimper
29700 PLUGUFFAN

Tél. : 02 98 94 01 11
Mèl : direction-technique@pluguffan.fr

2 – PROCEDURE DE PASSATION

Marché à procédure adaptée articles 26-II et 28 du Code des Marchés Publics

3 – FORME DU MARCHÉ

Marché de travaux à prix unitaires
Code CPV : 45233221-4
Numéro Marché : 29 01 06 2014

Minimun: 10 000€ H.T.
Maximun: 30 000€ H.T.

4 – MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Modalités de règlement des comptes: articles 86 à 111 du Code des marchés publics. Prix unitaires fermes. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financement: recettes d'investissement et de fonctionnement.

5 – OBJET DU MARCHÉ

Travaux de marquage horizontal, sur rues et voies communales, programme 2014, suivant le détail décrit dans le dossier de consultation.

a) lieu d'exécution

Code NUTS : FR 522, département du Finistère – Commune de PLUGUFFAN.

b) caractéristiques principales

- Fourniture et pose de signalisation temporaire
- Application de peinture homologuée 1H ou 2RH ou NF2
- Fourniture et pose de pavés synthétiques
- Fourniture et application de mortier hydraulique, type ROXEM ou similaire
- Réalisation de bandes de stop, cédez le passage, dents de requins...

6 – DELAI D' EXECUTION

Marché passé pour une année.

7 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

120 jours, à compter de la date de réception des offres.

8 – DEMANDE DOSSIER ET OFFRES

a) demande du dossier par mail exclusivement à l'adresse suivante :

Mail : direction-technique@pluguffan.fr

b) date limite de réception des offres : **jeudi 26 juin 2014 à 12 H 00**

c) adresse à laquelle devront être adressées les offres :

**Monsieur le Maire de PLUGUFFAN
Route de Quimper
29700 PLUGUFFAN**

Préciser sur l'enveloppe : Marché numéro 29-01-06.2014 Travaux de signalisation horizontale sur les rues et voies de la commune de Pluguffan.

- Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Services techniques municipaux (Daniel BODIN)

Par mail : direction-technique@pluguffan.fr

9 – RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIONS A JOINDRE AU DOSSIER

Les certificats, attestations et déclarations visés aux articles 44, 45 et 46 du Code des Marchés Publics :

- Lettre de candidature, imprimé DC1 ;
- Déclaration du candidat, imprimé DC2 ;
- Attestation sur l'honneur dûment datée et signée justifiant que le candidat a satisfait aux obligations de l'article 44 ;
- Certificats de qualification et de classification professionnelles ;
- Moyens et références récentes pour des travaux similaires ;
- Pouvoir de la personne habilitée à engager la société ;
- Attestation d'emploi de travailleurs handicapés ;
- Copie du jugement si le candidat est en redressement judiciaire.

10 – CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Ne sont pas admises :

- Les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43 à 47 et 52 du Code des Marchés Publics ;
- Les candidatures incomplètes ou ne justifiant pas de garanties suffisantes.

11 – CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

- La valeur technique de l'entreprise
- Le prix des prestations (bordereau des prix et détail estimatif)

12 – DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

vendredi 06 juin 2014